

le collectif

le journal des gens d'affaires



UNE VALEUR AJOUTÉE À VOTRE GARANTIE MORT ACCIDENTELLE ET MUTILATION (MAM)

De nos jours, les gens vivent plus longtemps grâce aux progrès récents de la médecine et à un mode de vie plus sain. **Mais personne n'est à l'abri d'une maladie grave...**

C'est pourquoi **INTERFAS inc.** administrateur en avantages sociaux, en collaboration avec **SSQ Société d'assurance inc.**, offre à tous les employés admissibles une couverture d'assurance en cas de **maladies graves** intégrée à la garantie Mort accidentelle et Mutilation.

- CANCER*
- ACCIDENT CÉRÉBRO-VASCULAIRE
- CRISE CARDIAQUE
- PONTAGE CORONARIEN

Cette garantie permet à un employé atteint d'une des maladies graves mentionnées ci-haut de recevoir, sous réserve de tous les termes et toutes les conditions du contrat, un montant de **5 000.00\$**

* Cancer potentiellement mortel



POUR PLUS D'INFORMATIONS
COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE
SERVICE À LA CLIENTÈLE.

1.866.877.7243